

Montréal, le 22 décembre 2014

COURRIER ÉLECTRONIQUE
ET PAR LA POSTE

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
Télec. : 514-876-9011
Paule.hamelin@gowlings.com

Adjointe
Tél. : (514) 878-1041, poste n° : 65254

Objet : HQCMÉ - Demande d'adoption de normes de fiabilité
Votre dossier : R-3906-2014
Notre dossier : L113490007

Chère consœur,

En réponse à la lettre du Coordonnateur du 18 décembre 2014 au sujet de notre demande de frais, nous tenons à indiquer ce qui suit.

Tout d'abord, avec respect, la position du Coordonnateur à l'effet que « l'intervenante ELL-EBM » (telle que nommée par le Coordonnateur) serait forclosée de participer au dossier public de la Régie parce qu'elle ne s'est pas prévaluée de son droit de participer à la consultation publique QC-2014-01 est sans fondement. L'avis transmis par la Régie autorisant la transmission de commentaires dans le présent dossier n'était pas conditionnel à une participation au processus de consultation publique initié par le Coordonnateur. D'ailleurs, une entité visée pourrait ne pas avoir de commentaires à formuler dans le cadre d'une participation publique et en avoir lors du dépôt de la preuve par le Coordonnateur dans le dossier de la Régie. Il ne s'agit pas du même forum.

Quant à la recevabilité de la demande, nous rappelons le texte de l'article 36 de la *Loi sur la Régie*, le fait que ce dossier découle clairement du dossier initial R-3699-2009 et le nouveau *Règlement sur la procédure de la Régie*.

Le respectueusement soumis. Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING LAFLEUR HENDERSON S.E.N.C.R.L., s.r.l.


Paule Hamelin
PH/st.

c.c.: Me Caroline Rinfret